

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2014



تأمينك وآطمناك

SOMMAIRE

LETRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

I- PREAMBULE

05

A- L'Environnement Economique et Financier

B- Le Secteur des Assurances en Tunisie

II- ACTIVITE ET RESULTATS DE 2014

07

A- Les Faits Marquants de l'Exercice 2014

B- L'Activité Technique

1. Les primes émises nettes
2. La structure du Portefeuille
3. Les Charges de Sinistres
4. Les Sinistres Régles
5. Les provisions pour sinistres à payer
6. Détails des branches
 - 6.1- L'assurance Automobile
 - 6.2- L'assurance Groupe
 - 6.3- L'assurance Transport
 - 6.4- L'assurance Incendie
 - 6.5- L'assurance Risques divers
 - 6.6- L'assurance Risques spéciaux
 - 6.7- L'assurance Vie

C- Les Frais D'Exploitation

D- L'Activité Financière

III- STRUCTURE DU CAPITAL

18

IV- COMITES SPECIAUX

19

V- EXTRAITS STATUTAIRES

20

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. ELYES JOUINI

ADMINISTRATEURS

HBG HOLDING, REPRÉSENTÉ PAR M. FIRAS SAIED
HBG HOLDING, REPRÉSENTÉ PAR M. BADREDINE OUALI
UGTT, REPRÉSENTÉ PAR M. MOULDI JENDOUBI
UGTT, REPRÉSENTÉ PAR M. NOUREDDINE TABOUBI
M. LASSAAD NABLI

MANAGEMENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. LAMJED BOUKHRIS

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET UNION AUDIT TUNISIE : M. ABDELLATIF ABBES
CABINET FMBZ KPMG : MME. EMNA RACHIKOU

LETTE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

L'année 2014 a vu la naissance d'une nouvelle AMI résultant de la démutualisation de l'ancienne mutuelle et du passage en société anonyme. Cette opération qui constitue une première dans le paysage financier et économique national a été un grand succès puisque ce sont désormais près de 80 000 actionnaires – anciens mutualistes, agents généraux, collaborateurs – qui détiennent une large majorité du capital. Nouvelle et pourtant profondément attachée à son histoire et à ses valeurs héritées du mutualisme. C'est cet ancrage dans le passé avec un regard résolument tourné vers l'avenir qui unit HBG Holding, l'UGTT et l'ensemble des actionnaires.

Parce que, avec Christine de Suède, nous avons la conviction que « la science de ton passé est ton passeport pour l'avenir », le nouveau Conseil d'administration s'est immédiatement attelé à une analyse fine de l'ensemble des caractéristiques de l'AMI. Situation financière, provisions, réseau, frais généraux,... c'est sur la base d'un audit et d'un état des lieux précis que se construisent les perspectives d'avenir.

Parce que dans le domaine des assurances, la prudence est de mise, nous avons comparé les résultats issus des différentes méthodes validées par la communauté actuarielle internationale pour le calcul des provisions et avons appliqué la règle de prudence avec discernement.

Il résulte de cet audit une insuffisance de provisions relatives aux années 2013 et antérieures, les comptes 2014 en prennent acte. Nous nous sommes également attelés à lever une partie des réserves exprimées jusque là, parfois année après année, par les Commissaires aux Comptes.

Les résultats de 2014 et ceux des années à venir reflèteront ainsi avec toute la transparence, toute la fidélité et toute la sincérité nécessaires, l'activité réelle de la société. Cette transparence nous la devons à nos actionnaires, cette transparence constitue la nouvelle page sur laquelle, ensemble, nous allons écrire l'avenir d'AMI.

Les résultats de 2014 font d'ores et déjà apparaître les fruits de la politique de recentrage du portefeuille et de suivi rapproché du réseau. Nous sommes sur la bonne voie et il nous faut continuer sur la voie d'un encadrement du réseau toujours plus grand, d'une tarification des risques toujours au plus près des coûts, d'un service au client toujours en regard de ses attentes.

C'est ce à quoi notre Conseil d'administration s'engage.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

I- PREAMBULE

A- L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1-Conjoncture économique internationale

La conjoncture économique internationale, a été marquée, selon les derniers indicateurs par :

- La dépression de l'économie mondiale qui s'est traduite par un repli des prix mondiaux des produits de base notamment la chute des prix de l'énergie ;
- La baisse du niveau de l'inflation, en particulier dans les pays industrialisés suite notamment à la réduction du prix du pétrole ;
- Le maintien de politiques monétaires accommodantes par les principales banques centrales ;
- L'appréciation du dollar face aux autres principales devises en 2014, en particulier vis-à-vis de l'euro et du yen.

2-Conjoncture nationale

En Tunisie l'année 2014 a été marquée essentiellement par :

- Une faible amélioration de la croissance économique.
- Un ralentissement sensible du rythme de la production industrielle
- Un repli des indicateurs d'activité dans les services, en particulier le tourisme et le transport aérien.
- La hausse des prix à la consommation.
- Une dépréciation, du dinar vis-à-vis du dollar contre une légère appréciation par rapport à l'euro.
- Une poursuite de l'atténuation des besoins de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2014.
- Une poursuite du creusement du déficit courant en 2014 et une consolidation des entrées nettes de capitaux.

B- LE SECTEUR DES ASSURANCES EN TUNISIE EN 2014

Au niveau du secteur des assurances en Tunisie et malgré une sinistralité assez importante touchant essentiellement la branche incendie, le secteur des assurances s'est bien maintenu, surtout avec une reprise progressive de l'activité économique en 2014.

Au niveau des performances du secteur des assurances en Tunisie, le chiffre d'affaires global réalisé a atteint 1527,4 MDT, en progression de 8.1% par rapport à la même période de l'année dernière, notant l'évolution remarquable de la branche vie de 16,9%. En effet, malgré une conjoncture socio-économique encore fragile, le secteur des assurances, en Tunisie s'est bien maintenu.

Le cumul des indemnisations a atteint 837,6 MDT contre 848 MDT en 2013, soit une régression de 1.6% (54% des indemnisations sont relative à la branche Automobiles).

Les évènements importants

L'année 2014 a été marquée par la survenance de sinistres importants touchant essentiellement les branches incendie et aviation à savoir :

- Le sinistre SOBOCO (incendie) évalué à 100% à 10,5 MDT ;
- STBG (incendie) estimé à 100% à 2,5 MDT ;
- STE TUNISIE TAPE (incendie) estimé à 100% à 3,5 MDT ;
- PROINJECT (incendie) évalué à 100% à 1,8 MDT ;
- Le sinistre Nouvel air (aviation) pour une valeur estimée de 8MDT.

Indicateurs du marché au 31.12.2014

Charge des sinistres					
	2012	2013	Evol	2014	Evol
Chiffre d'affaires	1 285,7	1 412,7	9,9%	1 527,4	8,1%
Auto	587,0	638,7	8,8%	694,0	8,7%
Vie	200,4	221,3	10,4%	258,8	16,9%
Autres	498,3	552,7	10,9%	574,6	4,0%
Indemnisations	723,9	848,1	17,2%	834,6	-1,6%
Auto	375,5	421,6	12%	454,1	7,7%
Vie	51,1	63,8	25%	64,0	0,4%
Autres	297,3	362,7	22%	316,5	-12,7%
Nbre de contrats souscrits	2 065 833	2 145 962	3,9%	2 389 140	11,3%
Auto	1 276 603	1 337 094	4,7%	1 366 263	2,2%
Vie	349 754	414 975	18,6%	634 716	53,0%
Autres	439 476	393,893	-10,4%	388 161	-1,5%
Nbr de sinistres déclarés	1 075 657	1 180 661	9,8%	1 304 502	10,5%
Placements	3 118,1	3 414,6	9,5%	3 885	13,8%

Référence : Rapport de la Banque Centrale et rapport de la société Tunis-Ré 2014

II- ACTIVITES ET RESULTATS DE 2014

A- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014

- Les états financiers de 2014 sont les premiers états financiers à être établis après la transformation de la Mutuelle en une société anonyme.
- La diminution de la sinistralité auto corporel par rapport aux exercices antérieurs. En effet, le nombre des sinistres de 2014 ouverts la même année s'élève à 1405 sinistres contre 2080 dossiers sinistres en 2013 ouverts la même année, soit une diminution de 675 sinistres. Le coût global de ces sinistres s'élève à environ 22 MD en 2014 contre 31,7 MD en 2013, soit une diminution d'environ 9,7 MD.
- Ce résultat est enregistré grâce aux différentes actions entreprises par AMI, fermeture de deux agences fortement sinistrées, politique de souscription restrictive pour certaines autres agences, politique de résiliation des contrats ayant des accidents corporels et sur lesquels planent des doutes importants.
- L'AMI a d'autre part poursuivi en justice et mis en place des diligences spécifiques dissuasives dans les affaires relatives à des dossiers sinistres corporels fictifs.
- L'augmentation des placements de 16.7% pour totaliser 231,4 MD en 2014 contre 198,5 MD en 2013.
- L'entrée de l'AMI dans le régime fiscal commun contrairement à son statut antérieur qui l'exonérait de l'impôt sur les sociétés.

Assainissement des situations antérieures

- Les comptes de l'AMI ont fait depuis plusieurs années l'objet de différentes réserves formulées par les CAC et par l'autorité de tutelle (CGA), concernant notamment le calcul des provisions techniques et le sort des comptes transférés par l'ex-coopérative.

Les réserves sur les provisions, ont concerné notamment la méthode utilisée par l'entreprise pour le calcul de la PSAP automobile.

Donnant suite à ces réserves, une action d'audit approfondi externe a été entamée en décembre 2013, touchant tous les dossiers sinistres depuis la création de la société soit 2003 jusqu'à fin 2011, afin de corriger la base de données des règlements, quittance par quittance. Depuis 2012, la société a mis en place un logiciel comptable intégrant l'ensemble du circuit financier des quittances.

Cette action est achevée en avril 2015. Elle a abouti à la constatation d'une provision complémentaire pour SAP auto de 32,152 MD.

- Il a été également procédé à d'autres régularisations relatives à des provisions pour dépréciation de certains actifs (le solde des comptes bancaires et les comptes « débiteurs et créditeurs divers » transférés de la coopérative EL ITTIHAD) et à la constatation d'une provision pour départ à la retraite.

S'agissant de situations antérieures, les régularisations effectuées ont eu pour effet de constater dans les résultats reportés des pertes de 34,217M rattachées aux exercices d'origine 2011-2012 et 2013.

Selon une réponse reçue de l'administration fiscale, les pertes antérieures constituent fiscalement des déficits reportables moyennant l'établissement des déclarations fiscales rectificatives des exercices antérieurs non prescrits.

Résultat 2014

L'exercice 2014 a dégagé un résultat bénéficiaire net de 5,8MD tenant compte principalement de :

- L'augmentation des primes émises nettes de 4,902 MD (+4.1%) passant de 118,983 MD en 2013 à 123,885 MD en 2014.
- L'augmentation des revenus financiers de 4,430 MD (+62.8%), passant de 7,004 MD en 2013 à 11,434 MD en 2014.
- La diminution des sinistres réglés de 0,864 MD (-1.1%) pour s'établir à 81,208 MD contre 82,072MD en 2013.
- La constatation d'une perte d'un montant de 1,022MD concernant 50% des créances inter-compagnies transférées par la coopérative. Un accord a été conclu pour récupérer les 50% restants.

L'amélioration des performances de l'entreprise en 2014, est confirmée par les résultats préliminaires du premier semestre 2015.

Référence : Rapport de la Banque Centrale et rapport de la société Tunis-Ré 2014

B- L'ACTIVITE TECHNIQUE

1-Les Primes Emises Nettes

L'AMI a réalisé au terme de l'exercice 2014 un total de primes émises nettes de 123,885 MD contre 118,983 MD l'année précédente, soit une augmentation de 4,902 MD [+4.1%]. Le taux d'évolution du chiffre d'affaires, inférieur à celui enregistré par le marché, est expliqué par le plan d'assainissement du portefeuille engagé par l'entreprise notamment celui de la branche automobile d'un côté, afin de maîtriser la sinistralité de cette branche, et la réduction du chiffre d'affaires de la branche d'assurances vie, touchée par la suppression de l'activité avec Attijari bank qui a orienté toute son activité à sa filiale d'assurances vie.

L'assurance Automobile, enregistre une évolution de 6.8% du total des primes à 109,057 MD contre 102,087 MD en 2013.

Les autres assurances de personnes et les assurances dommages.

Les assurances de personnes (Groupe Maladie et vie), ont affiché un total de primes de 9,706 MD contre 11,985 MD enregistrant une régression de 19.02%.

Ceci est expliqué notamment par la réduction du chiffre d'affaires de l'assurance vie cité plus haut.

Les autres assurances transport, incendie et des risques divers affichent encore un niveau très faible dans le chiffre d'affaires. Ainsi ces branches d'activité réalisent un chiffre d'affaires de 5,122 MD soit à peine 4.2% de part dans le chiffre d'affaires global et une évolution de 4,3% par rapport à 2013.

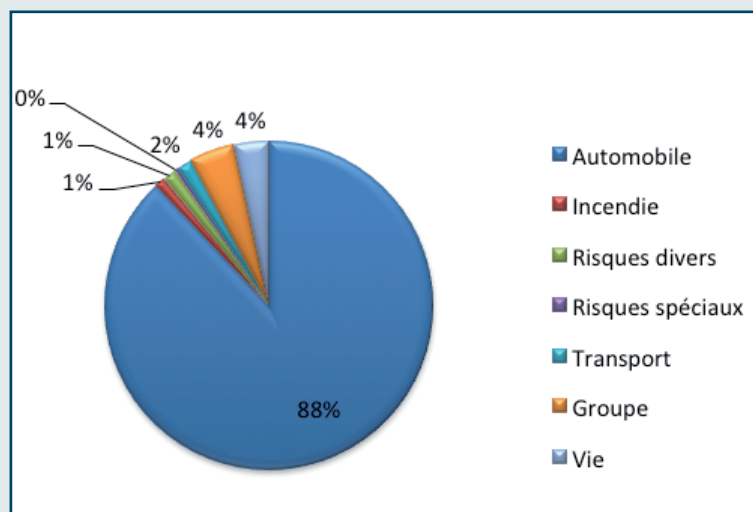
La restructuration du portefeuille en faveur de ces branches, constitue un des principaux axes du plan de restructuration de l'entreprise. Ce défi nécessite la mise en place d'une nouvelle stratégie pour une refonte totale de la politique commerciale en matière de risques divers, allant de la formation, du renforcement du personnel, à la recherche de moyens de différenciation, ainsi qu'au renforcement des fonds propres qui donnera plus de confiance à la solidité financière de l'entreprise.

Primes Emises Nettes					
Branche	Primes émises nettes		Evolution	En %	S/P
	2013	2014			
Automobile	102,087	109,057	6,970	-9,91%	6,8%
Incendie et risques divers	3,498	3,277	-0,221	-203,04%	-6,3%
Transport	1,413	1,845	0,432	-91,95%	30,6%
Groupe	5,593	5,445	-0,148	21,88%	-2,7%
Total affaires non vie	112,591	119,624	7,033	-8,09%	6,2%
Vie	6,392	4,261	-2,131	23,50%	-33,3%
Total Général	118,983	123,885	4,902	-7,41%	4,1%

2- Structure du Portefeuille

La structure du portefeuille dégage une part des assurances non-Vie de 96.6% en 2014 contre 94.6% l'année précédente. Les affaires Vie, représentent 3.4% du portefeuille global contre 5.4% en 2013.

Structure du portefeuille



3- La Charge des Sinistres

Au terme de l'exercice 2014, la charge des sinistres s'élève à 88,277 MD contre 95,341MD l'année précédente retraitée, soit une diminution de 7.4%.

Rapportées aux primes acquises, le total des charges de sinistres représente 70,7% contre 81.7% en 2013.

Charge des sinistres					
Branche	Charges de sinistres		Evolution	En %	S/P
	2013	2014			
Automobile	87,644	78,955	-8,689	-9,91%	71,72%
Incendie et risques divers	-0,866	0,892	1,758	-203,04%	26,88%
Transport	1,793	0,144	-1,649	-91,95%	11,27%
Groupe	4,708	5,738	1,030	21,88%	105,39%
Total affaires non vie	93,279	85,730	-7,549	-8,09%	
Vie	2,062	2,547	0,485	23,50%	58,53%
Total Général	95,341	88,277	-7,064	-7,41%	

4- Les Sinistres Réglés

Le total des sinistres réglés au courant de l'exercice 2014 enregistre une diminution de 0,863 MD (-1.1%) pour s'établir à 81,209 MD contre 82,072MD en 2013.

Les sinistres réglés par branche				
Branche	Sinistres réglés		Evolution	En %
	2013	2014		
Automobile	74,742	73,835	-0,907	-1,21%
Incendie et risques divers	0,361	0,484	0,123	34,02%
Transport	0,791	0,155	-0,636	-80,45%
Groupe	4,997	5,212	0,215	4,31%
Total affaires non vie	80,891	79,686	-1,205	-1,49%
Vie	1,181	1,523	0,342	28,93%
Total Général	82,072	81,209	-0,863	-1,05%

5- Les provisions pour sinistres à payer

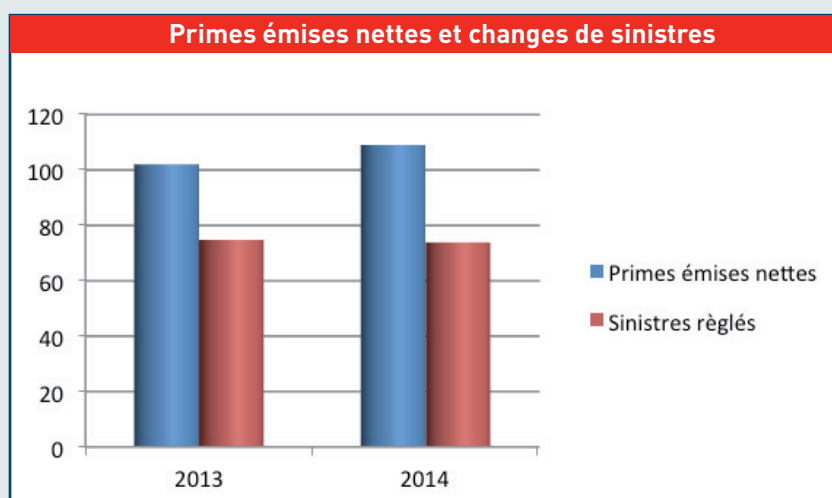
Les provisions pour sinistres à payer enregistrent au terme de l'exercice 2014 une augmentation de 7,612MD (+3.8%) pour s'établir à 207,848 MD contre 200,236 MD en 2013.

PSAP				
Branche	Sinistres réglés		Evolution	En %
	2013	2014		
Automobile	191,914	197,578	5,664	3,0%
Incendie et risques divers	2,696	3,104	0,408	15,1%
Transport	1,328	1,318	-0,010	-0,8%
Groupe	1,003	1,529	0,526	52,4%
Total affaires non vie	196,941	203,529	6,588	3,3%
Vie	3,295	4,319	1,024	31,1%
Total Général	200,236	207,848	7,612	3,8%

6- Détails des branche

6-1- L'assurance Automobile

Assurance Automobile				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	102,087	109,057	6,970	6,8%
Sinistres réglés	74,742	73,835	-0,907	-1,2%



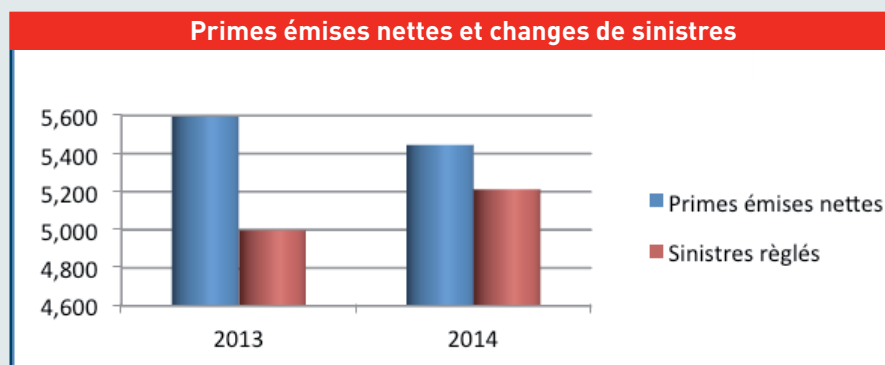
Le volume des primes émises de l'assurance automobile a atteint 109,057 MD en accroissement de 6.8% par rapport à l'exercice 2013 (102,087MD).

Les règlements de sinistres totalisent 73,835 MD contre 74,742 MD en 2013, soit une diminution de 1.2%.

Les provisions pour sinistres à payer évoluent quant à elles de 3% en passant de 191,914 MD en 2013 à 197,578 MD en 2014.

6-2- L'assurance Groupe

Assurance Groupe				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	5,593	5,445	6,970	-2,6%
Sinistres réglés	4,997	5,212	-0,907	4,3%



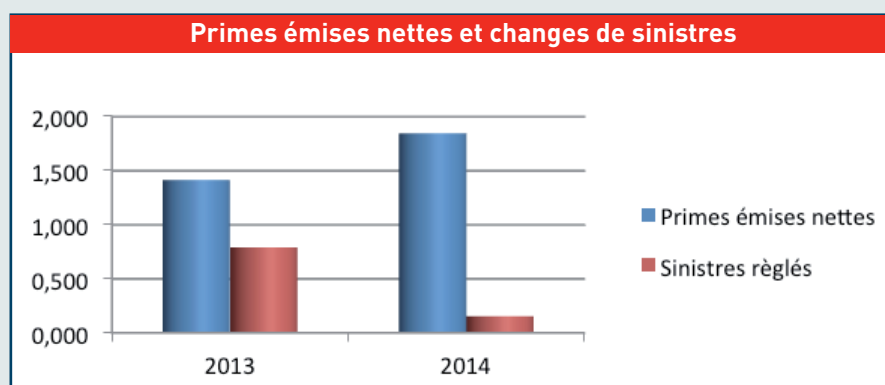
Le volume des primes émises de l'assurance groupe a atteint 5,445 MD en régression de 2.6% par rapport à l'exercice 2013 (5,593MD).

Les règlements de sinistres totalisent 5,212 MD contre 4,997 MD en 2013, soit une augmentation de 4.3%.

Les provisions pour sinistres à payer évoluent quant à elles de 52.4% en passant de 1,003 MD en 2013 à 1,529 MD en 2014.

6-3- L'assurance Transport

Assurance Transport				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	1,413	1,845	0,432	30,6%
Sinistres réglés	0,791	0,155	-0,636	-80,4%



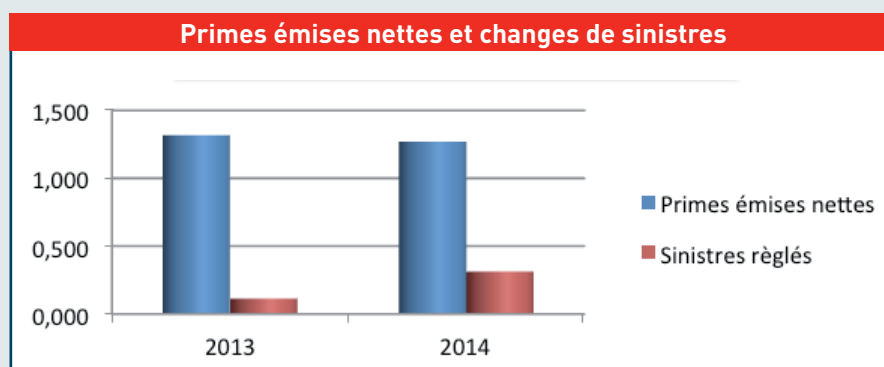
Le volume des primes émises de l'assurance transport a atteint 1,845 MD en accroissement de 30,6% par rapport à l'exercice 2013 (1,413MD).

Les règlements de sinistres totalisent 0,155 MD contre 0,791 MD en 2013, soit une diminution de 80.4%.

Les provisions pour sinistres à payer régressent quant à elles de 0.8% en passant de 1,328 MD en 2013 à 1,318 MD en 2014

6-4- L'assurance Incendie

Assurance Incendie				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	1,317	1,270	-0,047	-3,6%
Sinistres réglés	0,113	0,314	0,201	177,9%



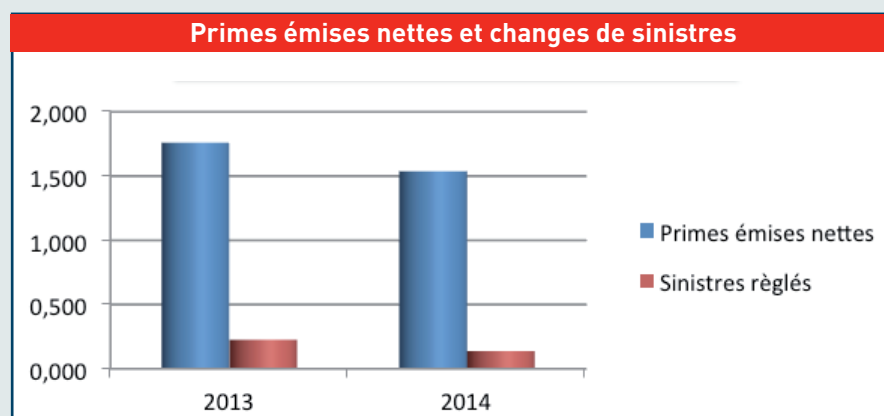
Le volume des primes émises de l'assurance incendie a atteint 1,270 MD en régression de 3.6% par rapport à l'exercice 2013 (1,317MD).

Les règlements de sinistres totalisent 0,314 MD contre 0,113 MD en 2013, soit une augmentation de 177.9%.

Les provisions pour sinistres à payer régressent quant à elles de 32,3% en passant de 1,420 MD en 2013 à 0,961 MD en 2014.

6-5- L'assurance risques divers

Assurance Risques Divers				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	1,759	1,537	-0,222	-12,6%
Sinistres réglés	0,227	0,138	-0,089	-39,2%



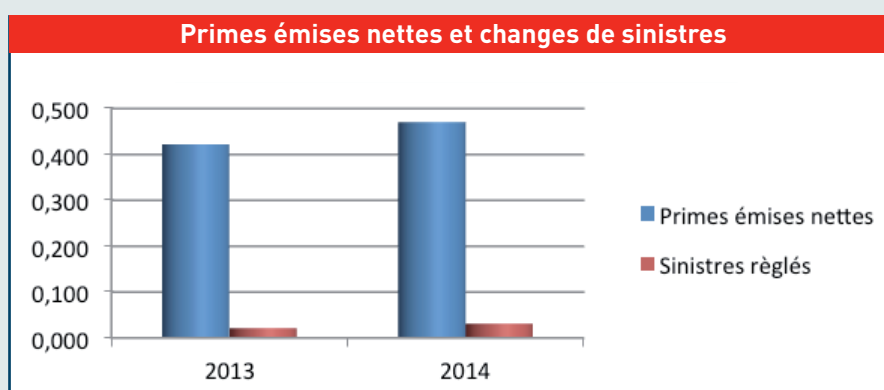
Le volume des primes émises de l'assurance risques divers a atteint 1,537 MD en régression de 12.6% par rapport à l'exercice 2013 (1,759MD).

Les règlements de sinistres totalisent 0,138 MD contre 0,227 MD en 2013, soit une diminution de 39.2%.

Les provisions pour sinistres à payer évoluent quant à elles de 74.6% en passant de 1,128 MD en 2013 à 1,970 MD en 2014.

6-6- L'assurance risques spéciaux

Assurance Risques Spéciaux				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	0,422	0,470	0,048	11,4%
Sinistres réglés	0,021	0,031	0,010	47,6%



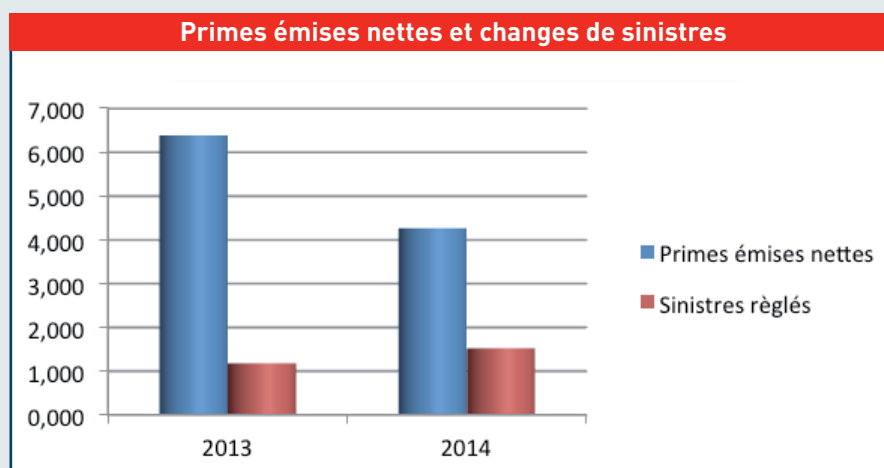
Le volume des primes émises de l'assurance risques spéciaux a atteint 0,470 MD en accroissement de 11.4% par rapport à l'exercice 2013 (0,422MD).

Les règlements de sinistres totalisent 0,031 MD contre 0,021 MD en 2013, soit une augmentation de 47.6%.

Les provisions pour sinistres à payer évoluent quant à elles de 16,9% en passant de 0,148 MD en 2013 à 0,173 MD en 2014.

6-7- L'assurance vie

Assurance Vie				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Primes émises nettes	6,392	4,261	-2,131	-33,3%
Sinistres réglés	1,181	1,523	0,342	28,9%



Le volume des primes émises de l'assurance vie a atteint 4,261 MD en régression de 33.3% par rapport à l'exercice 2013 (6,392MD).

Les règlements de sinistres totalisent 1,523 MD contre 1,181 MD en 2013, soit une augmentation de 28.9%.

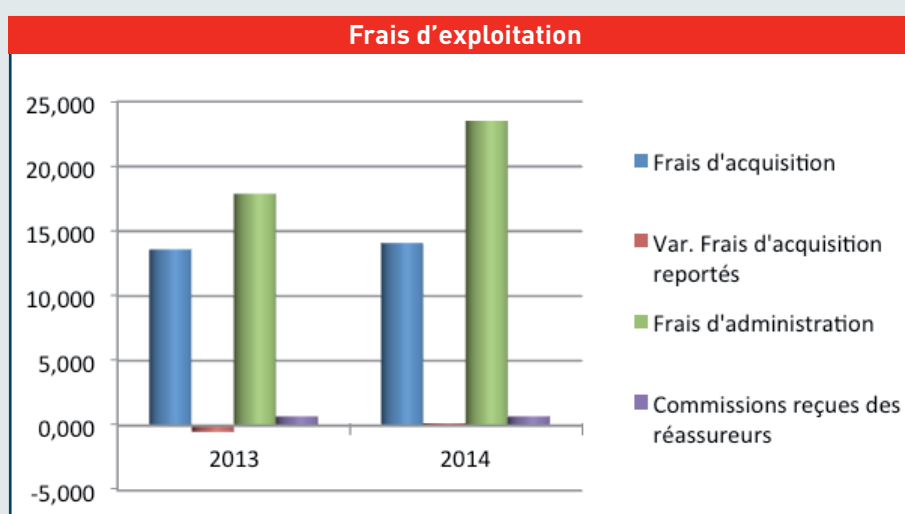
Les provisions pour sinistres à payer évoluent quant à elles de 31.1% en passant de 3,295 MD en 2013 à 4,319 MD en 2014.

C- LES FRAIS D'EXPLOITATION

Les charges nettes d'acquisition et de gestion de 2014 totalisent 37,846 MD en augmentation de 7,539 MD (24.4%) par rapport à l'année précédente provenant principalement de la constatation de :

- La perte de 1,022 MD représentant 50% sur les créances inter-compagnies transférées de l'ex coopérative d'assurances EL ITTIHAD ;
- La constatation d'une provision pour dépréciation des actifs de l'ordre de 0,6 MD concernant le solde des comptes bancaires transférés par la coopérative EL ITTIHAD ;
- D'une provision pour dépréciation des actifs de l'ordre de 0,5 MD concernant les comptes « débiteurs et créditeurs divers » envers EL ITTIHAD ;
- D'une provision sur dépréciation de la créance envers la réassurance de 1,4MD.

Frais d'exploitation				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Frais d'acquisition	13,592	14,232	0,640	4,7%
Var. Frais d'acquisition reportés	-0,465	0,100	0,566	-121,5%
Frais d'administration	17,879	24,226	6,347	35,5%
Commissions reçues des réassureurs	0,699	0,712	0,013	1,9%



D- L'ACTIVITE FINANCIERE

Les placements financiers progressent en 2014 de 18.8% pour totaliser 235,8 MD contre 198,5 MD en 2013.

L'augmentation des placements financiers et l'amélioration des conditions de certains types de placements ont engendré une hausse des revenus financiers de 63.1%, totalisant 11,428 MD contre 7,005 MD en 2013.

Revenus des placements				
	Exercice		Evolution	En %
	2013	2014		
Revenus des participations	6,915	11,242	4,327	62,6%
Revenus des placements immobiliers	0,027	0,044	0,017	63,0%
Revenus des autres placements	0,061	0,141	0,080	131,1%
Autres revenus financiers	0,002	0,001	-0,001	-50,0%
Total	7,005	11,428	4,423	63,14%

III- STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital de l'AMI s'élève à 13.220.560 dinars réparti en 13.220.560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

STRUCTURE DU CAPITAL

Situation 10/06/2015]

	Nombre	Structure
1- Personnes morales ayant plus que 5%		
HBG HOLDING	1 961 606	14,84%
UGTT	1 256 080	9,50%
SICAR INVEST	821 376	6,21%
	4 039 062	30,55%
2- Personnes morales ayant entre 1% et 4,99%		
SIP SICAR	604 231	4,57%
FONDATION BOUEBDELLI	173 821	1,31%
	778 052	5,89%
3- Autres personnes morales et physiques ayant moins de 1%		
71261 Actionnaires ayant 80 actions	5 700 880	43,12%
2317 Actionnaires ayant moins de 1%	2 702 566	20,44%
	8 403 446	63,56%
TOTAL	13 220 560	100%

IV- COMITES SPECIAUX

LE COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

C'est un organe dont la création est prévue par le code des sociétés commerciales. Il est composé de trois membres parmi les administrateurs.

Ce comité a pour rôle essentiellement de :

- Contrôler et coordonner les activités d'audit interne ;
- Examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne, étudier les rapports des commissaires aux comptes ;
- Examiner toutes les opérations susceptibles de nuire à la situation financière de la société.

LE COMITÉ DES RISQUES

Ce comité, composé de membres du conseil d'administration, a pour rôle essentiellement de :

- Elaborer une stratégie d'évaluation, de surveillance et de contrôle des risques ;
- Elaborer une cartographie des risques ;
- Analyser les expositions de la société en matière des risques (risque de marché, risques opérationnels, risques spécifiques au secteur).

LE COMITÉ DES PLACEMENTS

Ce comité, composé de membres du conseil d'administration, a pour rôle essentiellement de :

- Assurer le meilleur choix de placement des fonds de la société ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de représentation des provisions techniques par les actifs.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Ce comité, composé de membres du conseil d'administration, a pour rôle essentiellement de :

- Etudier les orientations stratégiques de la société et en suit la mise en œuvre ;
- Maintenir un dialogue continu avec la direction générale sur les évolutions stratégiques de la société ;
- Prendre l'initiative de demander que l'ensemble du Conseil soit informé lorsqu'un sujet devient majeur.

V- EXTRAITS STATUTAIRES

ARTICLE 17 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires ou non et nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférées seront représentées dans les délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire permanent nommément désigné, l'un ou l'autre ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire.

Le cumul de qualité du membre de conseil d'administration avec la qualité de salarié n'est pas possible.

ARTICLE 18 - DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) ans. Tout membre sortant est rééligible. Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

ARTICLE 19 - NOMINATION A TITRE PROVISOIRE - CONFIRMATION

En cas de vacance d'une poste au Conseil d'Administration suite à un décès ou à une démission d'un ou de plusieurs membres, le conseil d'administration peut entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal. Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

Tous les actes accomplis par le Conseil d'Administration dans l'intervalle qui s'écoule entre la nomination provisoire d'Administrateurs et la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sont valables alors même que cette nomination provisoire n'aurait pas été ensuite confirmée par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 28.3 - DROIT DE SIÉGER À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Seuls les titulaires individuels ou collectifs d'au moins dix actions, libérés des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter. Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 28.7 - DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La détention individuelle ou collective de dix (10) actions ouvre le droit à une voix.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la Société

ARTICLE 32 - AFFECTATION DES BÉNÉFICES - DIVIDENDES

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectation, s'il y a lieu à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé : 5% au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçu ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

ETATS FINANCIERS

BILAN ARRETE AU 31/12/2014

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2014	2014			2013
	Brut	Amortissement et provision	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	908 491	902 695	5 795	13 505
AC13- Fonds commercial	503 746	37 877	465 869	270 000
	1 412 237	940 572	471 665	283 505
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21- Installations techniques et machines	2 533 553	1 864 742	668 810	761 028
AC22- Autres installations, outillage et mobilier	1 215 380	625 139	590 241	316 702
AC23- Dépôts et cautionnements	95 564	0	95 564	77 900
	3 844 497	2 489 881	1 354 615	1 155 630
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions				
AC311- Terrains et constructions d'exploitation	28 064 646	542 197	27 522 448	25 642 051
AC312- Terrains et constructions hors exploitation				
AC32- Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation	1 559 990	0	1 559 990	1 559 990
AC324- Obligation et autres titres à revenus fixes	140 000		140 000	140 000
AC33- Autres placements financiers				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	28 637 306	2 043 856	26 593 449	23 930 410
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	144 921 912		144 921 912	119 715 551
AC334- Autres prêts	2 500 818		2 500 818	1 889 607
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 920 044		2 920 044	1 978 504
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	220 997		220 997	207 941
	208 965 713	2 586 054	206 379 659	175 064 054
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510- Provision pour primes non acquises	836 085		836 085	794 326
AC520- Provision d'assurance vie	4 023 032		4 023 032	3 812 215
AC530- Provision pour sinistres vie	582 806		582 806	544 525
AC531- Provision pour sinistres non vie	4 504 060		4 504 060	4 658 712
	9 945 982		9 945 982	9 809 778
AC6-Créances				
AC61- Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611- Primes acquises et non émises	1 263 807		1 263 807	1 026 037
AC612- Autres créances nées d'opération d'assurance directe	43 646 818	6 067 626	37 579 192	33 617 522
AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	12 703 681	0	12 703 681	10 646 220
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	3 791 194	1 711 251	2 079 943	3 292 027
AC63- Autres créances				
AC631- Personnel	495 933		495 933	451 502
AC632- Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 059 733		1 059 733	
AC633- Débiteurs divers	1 719 591	503 098	1 216 493	1 281 645
	64 680 756	8 281 975	56 398 781	50 314 953
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71- Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	9 076 952	1 257 588	7 819 364	5 985 886
AC72- Charges reportées				
AC721- Frais d'acquisition reportés	4 804 752		4 804 752	4 905 019
AC722- Autres charges à répartir	1 619 657	134 971	1 484 685	259 325
AC73- Comptes de régularisation Actif				
AC731- Intérêts et loyers acquis et non échus	5 535 088		5 535 088	3 874 841
AC733- Autres comptes de régularisation»	528 239		528 239	121 211
	21 564 688	1 392 560	20 172 128	15 146 282
TOTAL DE L'ACTIF	310 413 873	15 691 041	294 722 831	251 774 201

BILAN ARRETE AU 31/12/2014

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2014	2014	2013 retraité
Capitaux propres		
CP1- Fonds communs	0	6 503 402
- Capital social	13 220 560	0
CP2- Réserves et primes liées au capital	24 729 522	0
CP3- Résultats reportés	-36 772 699	-27 829 203
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	1177 383	-21325 801
CP6- Résultat de l'exercice	5 786 784	-8 943 496
Total capitaux propres avant affectation	6 964 167	-30 269 297
PA1-Autres passifs financiers		
PA13-Autres emprunts	0	924 072
	0	924 072
PA2-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	1 145 997	1 002 013
	1145 997	1 002 013
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	39 773 245	40 758 836
PA320- Provisions assurances vie	27 051 497	26 744 691
PA330- Provision pour sinistres (vie)	4319009	3 295 057
PA331- Provision pour sinistres (non vie)	203 528 650	196 949 358
PA340- Provision pour PB et ristourne (vie)	75 820	0
PA361- Autres provisions techniques (non vie)	0	535 014
	274 748 220	268 282 956
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	4 573 101	4 829 254
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	1 061 634	1 598 048
PA63-Autres dettes		
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	81 400	74 400
PA632-Personnel	0	0
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 035 530	2 394 365
PA634-Créditeurs divers	1 383 272	1 297 846
	5 561 836	5 364 659
PA7-Autres passifs		
PA71-Comptes de régularisation Passif		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	1 729 511	1 640 544
	1 729 511	1 640 544
TOTAL DU PASSIF	287 758 665	282 043 498
Total des capitaux propres et du passif	294 722 831	251 774 201

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2014	2014			2013
	Opérations brutes 2014	Cessionset/ou rétrocessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	119 624 004	-3 127 419	116 496 585	109 305 427
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	985 591	41 759	1 027 350	-2 949 042
	120 609 595	-3 085 660	117 523 935	106 356 384
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 487 739	0	8 487 739	4 934 520
PRNV2- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-79 685 926	1 119 480	-78 566 445	-79 147 121
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-6 579 292	-154 652	-6 733 944	-11 931 413
	-86 265 218	964 829	-85 300 389	-91 078 535
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	535 014	0	535 014	468 529
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-72 661	63 719	-8 942	4 174
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-13 513 992		-13 513 992	-12 673 011
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-89 466		-89 466	478 675
CHNV 43- Frais d'administration	-23 393 007		-23 393 007	-19 072 454
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		546 972	546 972	500 978
	-36 996 464	546 972	-36 449 492	-30 765 812
CHNV5- Autres charges techniques				
RTNV6- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	6 298 005	-1 510 140	4 787 865	-10 080 740

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2014	2014			2013
	Opérations brutes 2014	Cessionset/ou rétrocessions 2014	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
PRV1- Primes				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	4 261 333	-622 990	3 638 342	5 667 773
	4 261 333	-622 990	3 638 342	5 667 773
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	1 121 017		1 121 017	804 670
PRV 22- Produits des autres placements	141 295		141 295	611 40
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	106 667		106 667	119 64
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements			0	0
	1 368 979	0	1 368 979	877 773
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-1 522 616	505 002	-1 017 614	-843 893
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-1 023 952	38 281	-985 671	-686 047
	-2 546 567	543 283	-2 003 284	-1 529 940
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-306 806	210 817	-95 990	-2 200 648
CHV 22- Autres provisions techniques	-75 820	0	-75 820	0
	-382 626	210 817	-171 810	-2 200 648
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes			0	727
CHV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-717 628		-717 628	-919 051
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-10 801		-10 801	-13 357
CHNV 43- Frais d'administration	-833 388		-833 388	-870 722
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		165 150	165 150	198 146
	-1 561 817	165 150	-1 396 667	-1 604 984
CHV5- Autres charges techniques				
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-54 459		-54 459	-39 720
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-42 928		-42 928	-88 150
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-110 295		-110 295	-30 648
	-207 682	0	-207 682	-158 518
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	931 619	296 259	1 227 878	1 052 184

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2014	2014	2013
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	4 787 865	-10 080 740
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	1 227 878	1052 184
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)		
PRNT11- Revenus des placements	8 236 275	5 615 496
PRNT12- Produits des autres placements		
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	1 038 114	426 673
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	783 698	83 489
	10 058 087	6125 658
CHNT1- Charges des placements		
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-400 122	-277 189
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-315 396	-615 168
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-810 355	-213 881
	-1 525 873	-1106 238
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-8 487 740	-4 934 520
PRNT2- Autres produits non techniques	728	160
CHNT3- Autres charges non techniques	6 060 945	-8 943 496
Résultat provenant des activités ordinaires	-274 161	0
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	5 786 784	-8 943 496
Résultat net de l'exercice	5 786 784	-8 943 496

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2014	2014	2013
HB1- Engagements reçus	608161	1 446 814
HB2- Engagements donnés		
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées		
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
HB24- Autres engagements donnés		
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et retrocessionnaires		
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2014	Notes	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		128 316 539	122 064 806
Sommes versées pour paiement des sinistres		-81 289 190	-79 957 565
Commissions versées aux intermédiaires		-14 658 764	-12 338 670
Encaissements des sinistres pour cessions		14 936	8 823
Décaissements des primes pour cessions		-2 214 978	-1794 305
Commissions recues des cessions		712 122	84 497
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-9 381 310	-9 459 277
Variation des espèces reçues des cessionnaires			687 484
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-120 157 575	-57 174 105
Encaissements liés à la cession de placements financiers		88 367 835	54 496 759
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-20 816 941	-18 207 243
Produits financiers reçus		7 507 776	5 989 813
Autres mouvements		-583 844	417 784
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-24 183 393	4 818 801
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-4 043 742	-5 611 677
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			-80 000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-4 043 742	-5 691 677
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)		31 437 160	320 260
Encaissements provenant d'emprunts		0	0
Remboursements d'emprunts		-924 072	-1067 257
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		30 513 088	-746 997
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		2 285 953	-1619 874
Trésorerie de début de l'exercice		6 790 999	8 410 873
Trésorerie de fin d'exercice	VI	9 076 952	6 790 999